

VOS AGENCES TCL

Pour vous accompagner dans vos achats de titres de transport. Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, le samedi de 9h à 18h.

(Sauf l'agence de Givors ouverte le lundi de 12h à 18h et du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 18h).

BELLECOUR

6, place Bellecour
69002 Lyon

LA SOIE

6, avenue des Canuts
69 120 Vaulx-en-Velin

PART-DIEU

11, bd Vivier Merle
69003 Lyon

GRANGE BLANCHE

Station Métro Grange
Blanche Ligne D
69003 Lyon

GIVORS

2, rue Roger Salengro
69700 Givors

GORGE DE LOUP

Station Métro Gorge
de Loup Ligne D
69009 Lyon

VOS RELAIS INFO SERVICE

Pour vous informer et mettre à jour votre situation

GARE DE VAISE

du lundi au vendredi
de 7h à 20h30 et le
samedi de 9h à 20h30

PART-DIEU VIVIER MERLE

du lundi au vendredi
de 7h à 20h30 et le
samedi de 9h à 20h30

PART-DIEU VILLETTE

du lundi au vendredi
de 7h à 20h30 et le
samedi de 9h à 20h30

POUR EN SAVOIR PLUS



www.tcl.fr
m.tcl.fr



APPLI
TCL



ALLÔ TCL
04 26 10 12 12
(prix d'un appel local)

Ouvert 7j/7 :

- du lundi au samedi de 5h à 0h30,
- le dimanche et les jours fériés de 6h à 0h30.



BÉNÉFICIAIRES	CONDITIONS	ABONNEMENT ⁽³⁾	VALIDITÉ DES DROITS	DOCUMENTS ORIGINAUX À FOURNIR ⁽⁵⁾
Demandeur d'asile en cours de procédure		Pass 2 Partout à 9,10€/mois	6 mois ⁽⁴⁾	Attestation de demande d'asile : → en cours de validité → comportant une adresse
Enfants scolarisés de parents bénéficiaires d'un abonnement Pass 2 Partout	Être domicilié dans l'une des communes desservies par le réseau TCL		Jusqu'au 31/08 de l'année en cours	Certificat de scolarité ou contrat d'abonnement Pass Scolaire validé par l'établissement scolaire (uniquement pour les plus de 16 ans) + livret de famille ou attestation de la CAF pour les parents isolés
Allocation Adulte Handicapé (AAH)		2 ans ou 5 ans ⁽⁷⁾	Dernière attestation de paiement délivrée par la CAF ou la CMSA + courrier de notification de la MDMPH	
Allocation Supplémentaire Invalidité (ASI)		1 an	Dernière attestation trimestrielle de l'ASI délivrée par la CPAM ou la CMSA À partir de 60 ans : présentation de la dernière attestation ASI	
Personne malvoyante d'un taux de cécité inférieur ou égal à 1/20 à chaque oeil et/ou champ visuel inférieur ou égal à 20	Être domicilié dans le Rhône	Personne malvoyante 6,20€/an		Justificatif de domicile + carte d'invalidité avec la mention «Cécité» ou certificat médical de moins d'un an précisant le taux de cécité inférieur ou égal à 1/20 à chaque oeil et/ou champ visuel inférieur ou égal à 20°
Mutilé de Guerre ou du travail de + de 65 ans		Personne mutilée 6,20€/an	Jusqu'à la fin de validité de la carte Técély	Justificatif de domicile + → carte délivrée par l'ONAC à une barre rouge (taux d'invalidité d'au moins 50%) ONAC : 3 rue Louis Vitet 69001 Lyon - Tél : 04 78 27 15 61 ou → attestation délivrée par la FNATH (taux d'invalidité d'au moins 50%) FNATH : 254 rue de créqui 69003 Lyon - Tél 04 78 60 72 91
Personne de plus de 65 ans		Senior Avantage 9,10€/mois ou 91€/an		Justificatif de domicile + dernier avis d'imposition ou justificatif d'impôt sur le revenu ou avis de situation déclarative
Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) + les ayants droit	Quel que soit le lieu de votre domicile	Pass Partout S à 18,20€/mois	Jusqu'à la fin de validité de l'attestation CMUC	Attestation CMUC en cours de validité
Aide Médicale d'État (AME) + les ayants droit			Jusqu'à la fin de validité de la carte AME	Carte AME en cours de validité

(1) Selon barème fiscal du Ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'État - (3) Possibilité de souscrire votre abonnement avec un paiement par prélèvement automatique. Il vous suffit d'ajouter dans les pièces à fournir un RIB. Le mois d'août vous est offert. - (4) À partir de la date du document fourni. - (5) Les attestations CAF, Pôle Emploi, CMUC, les justificatifs délivrés par les organismes sociaux et les justificatifs d'impôt sur le revenu, sont nécessaires au traitement et à la gestion des dossiers. - (6) Photo récente, de face, cadrée sur le visage dégagé et sur fond uni et clair. Possibilité d'être photographié(e) en agence. - (7) Taux d'incapacité de 50% à 79% : 2 ans - Taux d'incapacité de 80% et plus : 5 ans.

CAF : Caisse d'Allocation Familiale - CMSA : Caisse de la Mutualité Sociale Agricole - ONAC : Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - FNATH : Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés.

TARIFICATION SOLIDARITÉ 2018

Édition : Mars 2018



SYTRAL

BOUGEZ, VIVEZ, AIMEZ !

ÉDITORIAL

Les habitants de l'agglomération lyonnaise disposent d'un excellent réseau de transport, majoritairement financé par les entreprises et les collectivités.

les tickets et abonnements représentent 30% des ressources du réseau TCL.

Les tarifs évoluent en 2018 afin de faire face aux charges de fonctionnement du réseau, mais également de financer les grands projets en cours : création de la nouvelle ligne de tramway T6, amélioration de la ligne de trolleybus C3, prolongement du métro B à Saint-Genis Hôpitaux Sud... Le SYTRAL programme aussi l'achat de nouvelles rames de métro et de tramway ainsi que de nouveaux bus, plus accessibles et moins polluants.

Entre 2015 et 2020, plus d'un milliard d'euros sont investis pour que le réseau se développe et s'adapte à vos besoins.

Notre objectif est de garantir l'accès de tous au réseau TCL et de fidéliser les clients. Notre gamme tarifaire est adaptée aux ressources de chacun et aujourd'hui 80% des déplacements sont effectués par les abonnés.

Bons voyages sur le réseau TCL.

Fouziya BOUZERDA
Présidente du SYTRAL

BÉNÉFICIAIRES	CONDITIONS	TAUX JOURNALIER ⁽²⁾	ABONNEMENT ⁽³⁾	VALIDITÉ DES DROITS	DOCUMENTS ORIGINAUX À FOURNIR ⁽⁵⁾ POUR TOUTE CRÉATION DE CARTE : Pièce d'identité + photo (6)
Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) Allocation de Retour à l'Emploi Formation (AREF) Rémunération des Formations de Pôle Emploi (RFPE) Rémunération de Fin de Formation (RFF) Allocation de Sécurisation Professionnelle (ASP) Allocation de Formation Reclassement (AFR)	- Être non imposable ⁽¹⁾	Taux inférieur ou égal à 16,32€	Pass 2 Partout à 9,10€/mois	6 mois ⁽⁴⁾	Dernier avis d'imposition ou justificatif d'impôt sur le revenu ou avis de situation déclarative + → soit la dernière attestation des périodes indemnisées du Pôle Emploi précisant : <ul style="list-style-type: none"> le type d'allocation le nombre de jours de versement : le mois complet doit être indemnisé : 30 ou 31 jours le taux journalier + l'attestation de paiement sur la même période si le montant net est inférieur Si l'attestation provient d'une commune non desservie par le réseau TCL, fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois. → soit le dernier bulletin de paie du secteur public précisant : <ul style="list-style-type: none"> le type d'allocation le montant versé : le mois complet doit être indemnisé
		Taux compris entre 16,33€ et 28,86€	Pass Partout S à 18,20€/mois		
		Taux inférieur ou égal à 16,32€	Pass 2 Partout à 9,10€/mois		
Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) Allocation de Solidarité Spécifique Formation (ASSF) Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise (ACCRES)	- Être domicilié dans l'une des communes desservies par le réseau TCL	Taux inférieur ou égal à 16,32€	Pass 2 Partout à 9,10€/mois		
Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) pour les plus de 55 ans Allocation Solidarité Spécifique Formation (ASSF) Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise (ACCRES)		Taux compris entre 16,33€ et 23,41€	Pass Partout S à 18,20€/mois		
Garantie Jeunes	Être domicilié dans l'une des communes desservies par le réseau TCL		Pass 2 Partout à 9,10€/mois	6 mois à partir du dernier avis de paiement	Contrat PACEA en cours de validité, coché «Garantie Jeunes» + dernier avis de paiement
Contrat d'Accompagnement à l'Emploi - Secteur marchand (CUI-CIE) - Secteur non-marchand (CUI-CAE)	- Avoir un contrat de 26 h hebdomadaires maximum - Être non imposable ⁽¹⁾		Pass Partout S à 18,20€/mois	6 mois à partir du dernier bulletin de salaire	Imprimé «Contrat Unique d'Insertion demande d'aide» dûment complété et signé par les 3 parties + dernier bulletin de salaire + dernier avis d'imposition ou justificatif d'impôt sur le revenu ou avis de situation déclarative
Contrat "Emploi d'Avenir"	- Être domicilié dans l'une des communes desservies par le réseau TCL				Imprimé «Emploi d'Avenir demande d'aide» dûment complété et signé par les 3 parties + dernier bulletin de salaire + dernier avis d'imposition ou justificatif d'impôt sur le revenu ou avis de situation déclarative
CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion)					Imprimé «Attestation CDDI par un Atelier Chantier d'Insertion de la Métropole de Lyon» dûment complété, tamponné et signé + dernier bulletin de salaire + dernier avis d'imposition ou justificatif d'impôt sur le revenu ou avis de situation déclarative
REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (Hors RSA majoré, Prime d'activité, Majoration Parent Isolé)	Être domicilié dans l'une des communes desservies par le réseau TCL		Pass 2 Partout à 9,10€/mois	6 mois ⁽⁴⁾	Dernière attestation de paiement précisant le versement uniquement du Revenu de Solidarité Active (hors RSA majoré, Prime d'Activité, Majoration Parent Isolé) délivrée par la CAF ou la CMSA + justificatif de domicile de moins de 3 mois si l'attestation provient d'une commune non desservie par le réseau TCL
Jeune chômeur âgé de 18 à 24 ans inclus ayant été inscrit pendant au moins 12 mois sur les 18 derniers mois					Dossier complété en agence TCL et transmis à Pôle Emploi pour confirmation des 12 mois d'inscription au chômage sur les 18 derniers mois + enveloppe timbrée au nom du bénéficiaire pour l'informer de l'acceptation ou du refus du dossier
Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) de 18 à 24 ans inclus			Pass Partout S à 18,20€/mois		Justificatif dûment signé et tamponné délivré par les communes, les Missions Locales, les Maisons de la Métropole

(1) Selon le barème fiscal du Ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'État

(2) Taux susceptibles de modifications en cours d'année.

(3) Possibilité de souscrire votre abonnement avec un prélèvement automatique. Il vous suffit d'ajouter dans les pièces à fournir un RIB. Le mois d'août vous est offert. Tous nos abonnements sont valables le mois civil, du 1er au dernier jour du mois.

(4) À partir de la date du document fourni.

(5) Les attestations CAF, Pôle Emploi, CMUC, les justificatifs délivrés par les organismes sociaux et les justificatifs d'impôt sur le revenu sont nécessaires au traitement et à la gestion des dossiers. (6) Photo récente, de face, cadrée sur le visage dégagé et sur fond uni et clair. Possibilité d'être photographié(e) en agence.